



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022-050

Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 30/11/2022

Publié le 30/11/2022

ID : 007-210703468-20221129-DEL2022_050SG-DE

Séance publique du 29 novembre 2022

Le 29 novembre 2022 à 18 heures, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Étaient présents : Mme MATTEI Martine – Mme CHAIX Marie-Pierre – M. LEBRETON Frédéric - Mme RIFFARD-VOILQUE Martine - M. SAPHORES Pierre – Mme COMBIER Marie-Christine - M. HAUSHERR François – Mme LARMANDE Véronique - M. FRANCOIS Patrick – M. WNUK Stanislas – Mme DAHMANI Samira - Mme BOZIER Sylvie - Mme FAURE-ALLIRAND Estelle - M. ROYERE Christian – Mme ROCHE Patricia - Mme BOUGUERRA Nadia - Mme PERMINGEAT Hélène - Mme SIRVENT Eliane – M. RANCHON Denis - M. LAVIS Christian – M. SAEZ Jean-Pierre – M. HALLYNCK Dominique – Mme STEL Julie – Mme PORQUET Céline

Nombre de Conseillers Municipaux :

- en exercice : 27

- présents à la séance : 24

Date de l'envoi et de l'affichage de la

convocation : 23.11.22

Procurations :

- M. BUREAU Laurent à M. HAUSHERR François
- M. MURCIA Antoine à M. HALLYNCK Dominique
- Mme PEZZOTTA Christel à Mme STEL Julie

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DRAGA

Rapporteur : Madame Martine MATTEI

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de communes « du Rhône aux Gorges de l'Ardèche » a mis à disposition des communes adhérentes le rapport d'activités de l'exercice 2021 accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

*Le Conseil municipal **DONNE ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2021 de la communauté de communes « du Rhône aux Gorges de l'Ardèche ».*

Délibéré le 29 novembre 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Martine MATTEI,

Maire de Viviers

